

Tunisie : Une délégation a parcouru la Tunisie du 13 au 17 février

mercredi 23 février 2011, par [CRLDHT](#) (Date de rédaction antérieure : 18 février 2011).

C.R.L.D.H. Tunisie

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie

Membre du Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme

21ter rue Voltaire - FR-75011 PARIS - Tel/Fax : 00.33.(0)1.43.72.97.34

crlght gmail.com / www.crlght.org

Communiqué

Une délégation a parcouru la Tunisie du 13 au 17 février

Une délégation* a accompagné le retour en Tunisie, le 13 février, de Mouhieddine Cherbib, membre fondateur du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) et ancien président de la Fédération des Tunisiens pour la citoyenneté des deux rives (FTCR), condamné en 2008, lors du procès des leaders du mouvement social du Bassin minier de Gafsa, à deux ans de prison ferme pour son soutien en France à cette lutte¹.

Mouhieddine Cherbib ayant fait opposition à cette condamnation par contumace, il a été entendu le 16 février par le tribunal de Gafsa, mais, des manifestations empêchant son fonctionnement normal (dues, selon des magistrats, à ce que des membres des familles de condamnés pour délits ou crimes de droit commun ont été payés par des éléments de l'ancien régime pour les menacer en exigeant la libération de ces détenus), son procès a été renvoyé au 21 avril. Il sera l'occasion de dénoncer l'arbitraire de la justice tunisienne sous le régime de Ben Ali et de poser les questions relatives à la réforme du système judiciaire pour une justice indépendante et impartiale.

La délégation a également rencontré à Ras El Djebel, dans le nord de la Tunisie, des acteurs de la révolution et des familles de martyrs. Elle a rendu visite à Bizerte à Ali Ben Salem, doyen des militants des droits de l'Homme et président de la section de Bizerte de la LTDH. Au siège de la LTDH à Tunis libéré de la pression permanente de la police, elle a rencontré différentes composantes de la société civile tunisienne. Reçue à Redeyef par la population du Bassin minier, à Sidi Bouzid par les avocats et les militants du soulèvement, et, à Kasserine par les jeunes, les familles de martyrs de la révolution et la population, elle a pu mesurer le courage, la lucidité et la maturité de ces personnes ainsi que l'importance de leurs attentes quant à l'urgence des mesures sociales, et leur vigilance pour l'élimination des traces de l'ancien régime et la nécessaire construction d'authentiques institutions démocratiques.

